

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1325

Artikel: Toys R Us : une grande victoire syndicale
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une grande victoire syndicale

Certains magasins pour enfants semblent confondre leurs employés avec les jouets en vente dans les rayons. C'est en particulier le cas de l'entreprise américaine Toys R Us, installée en Suisse romande à Genève et dans l'agglomération lausannoise.

En août déjà, le syndicat Unia avait signalé les conditions de travail déplorables qui régnaient chez le géant du jouet; Unia Genève exigeait que Toys R US signe la convention collective de travail et menaçait l'entreprise d'un boycott avant les fêtes de Noël. Après de longues négociations, les représentants du syndicat Action-Unia peuvent se féliciter. Ils sont parvenus à faire adopter leur convention collective de travail à la multinationale. Une grande victoire syndicale.

HUIT HEURES. C'est le temps qu'il a fallu aux représentants du syndicat Action-Unia pour faire adopter la convention collective de travail à la multinationale du jouet Toys R US dans un dernier round de négociations entamé le week-end dernier à Londres. Toys R US est une de ces entreprises tentaculaires, installée dans la quasi-totalité des pays de la planète et qui a un principe: ne jamais signer de convention collective. Et pourtant, le syndicat genevois a réussi à négocier et mieux encore à engager un véritable partenariat social avec le directeur américain et celui de Cologne, chargé du dossier genevois.

Rappelez-vous. En août de cette année, Action-Unia dénonce les conditions de travail déplorables en vigueur chez le géant du jouet installé à Genève. Le salaire à l'heure y est de 13,90 fr. Pour un employé non qualifié et sans expérience professionnelle; quant aux rares personnes dont le salaire est mensualisé, il s'élève à 3000 fr. Et à 3140 fr. pour un poste à responsabilités accrues. En dépit d'un chiffre d'affaires en progression, seules six personnes sont au bénéfice d'un contrat fixe mensualisé, le reste du personnel étant soumis au travail sur appel. La maladie n'est pas payée. Le personnel a fortement diminué. Par ailleurs, le magasin n'est pas climatisé; il peut y faire jusqu'à 35 degrés en été, et en hiver la température dans la réserve se situe en dessous de zéro.

Face à cette entreprise sans visage et hostile aux mouvements sociaux, certains pays ont déjà réagi. En 1995, en Suède et au Danemark, les syndicats ont lancé un vaste boycott devant les succursales Toys R US. En Suède le conflit a duré trois mois jusqu'à la signature de la CCT nationale. Action-Unia est le seul syndicat à avoir réussi à obtenir un accord sans conflit social.

Le protocole d'accord reconnaît donc la CCT en vigueur à Genève: la liberté syndicale est garantie, ainsi qu'une véritable couverture juridique pour les employés (commission paritaire, etc.); les salaires sont sensiblement augmentés pour correspondre à ceux du secteur du non alimentaire, la semaine de travail passe de 42 heures à 40 heures et les heures supplémentaires sont payées; la couverture en cas de maladie est excellente (60 jours payés à 100% et 120 jours à 80%), et

bien sûr le travail sur appel est interdit.

Pourquoi donc Action-Unia a-t-elle réussi là où beaucoup ont échoué? D'une part l'annonce d'un boycott à la veille des fêtes avait de quoi faire frémir les responsables: Toys-Genève atteint le plus haut chiffre d'affaires en Europe et l'image de marque de l'entreprise aurait pâti d'un boycott médiatisé.

Deux raisons d'être enfin optimiste

Dans le conflit entre Toys R US et les syndicats, la solidarité syndicale internationale a fonctionné admirablement. La Fédération internationale du personnel technique (la FIET) suit toutes les négociations entamées dans le monde entre Toys R US et les employés. Quand, en Suède, le boycott avait été lancé, la FIET avait organisé une campagne de soutien international de l'Australie à la Belgique, ce qui avait entraîné une baisse de la valeur boursière de l'entreprise. Dans le conflit genevois, de nombreuses lettres de soutien sont parvenues du monde entier, et en cas de boycott, la FIET était prête à assurer sa présence et à envoyer ses membres sur place. À Londres, lors de la signature de la CCT, elle a été un acteur essentiel dans l'aboutissement de la négociation.

Enfin, la signature de la CCT entre Toys R US et les représentants syndicaux est un exemple pour tout le secteur. Si les syndicats ont réussi à mettre un peu de sable au royaume des marchands de rêve américain, on peut espérer que la fédération des grands magasins de Suisse accepte un jour une CCT au niveau national, sur le modèle genevois, qui s'appliquerait à tout le secteur de l'alimentaire et du non alimentaire en Suisse. gs

N'oubliez pas de vous réabonner à *Domaine public*. Et offrez-le comme cadeau! Bonnes fêtes, et rendez-vous le 8 janvier.